

NOTE DE SYNTHÈSE

LE CHÂTEAU DE SAUVEBŒUF À AUBAS (DORDOGNE)

Introduction

Depuis le XIX^e siècle, le château de Sauvebœuf, à Aubas, est considéré par tous les auteurs comme le paradigme de l'architecture classique du XVII^e siècle en Périgord. Avec bonnes raisons : son plan régulier à corps de logis organisés autour d'une cour rectangulaire, ses hauts et grands pavillons quadrangulaires animés à chaque angle de chaînes à bossage lisse, la sévérité de ses façades régulièrement percées de travées de fenêtres et lucarnes, la vaste demeure présente toutes les caractéristiques des châteaux de cette période. Aussi, bien qu'absent des grandes sommes sur l'architecture française¹, Sauvebœuf a-t-il fait l'objet de nombreux articles et notices dans des livres et revues régionaux. La datation même de l'ouvrage semble faire également l'unanimité, surtout depuis qu'un acte mentionnant le « razement de la maison de Sauvebœuf » en 1633 a été retrouvé aux archives départementales de la Dordogne² : le château a été rebâti peu après cette date (vers 1636-1640) et forcément par le propriétaire de l'époque, Charles-Antoine de Ferrières. Encore récemment, Jeanne Favalière a repris cette datation et, par voie de conséquence, fait de Charles-Antoine le héros de son livre : *Charles-Antoine de Ferrières Sauvebœuf, gentilhomme, condottiere et frondeur, de Richelieu à Mazarin*³.

Les recherches menées n'ont permis de retrouver ni marchés, ni comptes de construction, ni même une mention de la construction. Mais la reprise du dossier, notamment des documents d'archives, l'analyse par dendrochronologie des charpentes et des plafonds anciens, l'analyse stylistique et l'analyse archéologique du bâti, non seulement permettent de revenir sur la datation traditionnellement admise, de corriger un certain nombre d'erreurs et de préciser la carrière et la personnalité des commanditaires, mais aussi révèlent une histoire bien

¹ Seuls Louis Hauteœur et Jean-Pierre Babelon le citent.

² Acte retrouvé et publié par Dujarric-Descombes : *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. XXVII, 1900, p. 340.

³ FAVALIER Jeanne, *Charles-Antoine de Ferrières Sauvebœuf, gentilhomme, condottiere et frondeur, de Richelieu à Mazarin*. Périgueux, Pilote 24 édition, 2009. Cette datation et cette attribution sont également reprises plus récemment – et là encore sans analyse critique – par Mélanie Lebeaux (LEBEAUX Mélanie, *L'architecture dans le comté de Périgord à la Renaissance (fin XV^e-début XVII^e). Evolutions, influences, acteurs*. Thèse de doctorat de l'université de Toulouse (dir. : Pascal Julien), Université Toulouse 2 Le Mirail (UT2 Le Mirail), 2013, 4 vol., vol. I, p. 394-402).

plus complexe. Ces nouvelles datations, qui éclairent d'un nouveau jour la construction et ses aléas, imposent aussi de revenir sur l'attribution du château à l'architecte Nicolas Rambourg (v. 1559-1649) faite par Suzanne Gendry en 1969 ⁴.

Histoire

La famille de « Ferrières », dont on trouve les premières mentions au XIII^e siècle, est sans doute originaire des *castra* de Salignac et de Pons ⁵. En 1245, Pierre de Ferrières, chevalier de Pons (en Charentes), est l'un des vassaux de Renaud de Pons, *dominus* de Montignac. En 1321, « *Geral de Ferrieras, miles de la Brunia* ⁶ » est « *bayle dels senhors de Salanhac* ⁷ ». Mais ce n'est qu'au XV^e siècle qu'un membre de cette famille est mentionné comme propriétaire à Aubas : « *Guido de Ferreriis, domicellus, dominus de la Brunia et de Salvobuou, parochie de Aubasio, dioc. Sarlatensis* » (17 juin 1440) ⁸. On ignore tout des propriétaires précédents, bien que l'existence de l'« *hospitium de Sauvebuo* » soit attestée dès 1365 ⁹. Une prospection électrique menée en 2007 a révélé la présence dans le sol de la cour, à une profondeur d'1,50 m, de substructions, qui sont certainement les fondations de l'« *hospitium* » de Sauvebœuf ¹⁰. Celui-ci, d'une certaine ampleur, qui comprenait au moins deux bâtiments disposés à angle droit avec une tour à l'angle nord-ouest, était orienté à 45° du château actuel. À partir de 1469, et au moins jusqu'en 1503, le domaine appartient à « *nobilis Johan de Ferrières de la Brunie, domicellus de Salvabeuf* » ¹¹. Ce seigneur, qui est homme d'armes des ordonnances du roi, puis écuyer de son écurie (1472), possédait également les domaines nobles de Pontbreton, Saint-Michel ¹², La Robertie ¹³ et était coseigneur de Tarnac ; il est aussi attesté, à partir de 1483, comme maître des eaux et forêts de Rouergue, Périgord, Agenais, Gascogne

⁴ GENDRY Suzanne, « Nicolas Rambourg, architecte et sculpteurs en Périgord, 1559 (?) - 1649 », *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, 1969, p. 31-69, spécialement p. 49-50 et p. 59-61.

⁵ L'essentiel de l'histoire de la famille de Ferrières a été établi dès 1903, de manière très sérieuse et documentée, par Paul HUET et Paul de CHABOT (*Histoire généalogique de la maison de Ferrières-Sauvebœuf*, Abbeville, Lafosse, 1903).

⁶ La Brunie, anc. domaine noble, commune de Sainte-Nathalène (Dordogne).

⁷ FOURNIOUX Bernard, *Montignac au Moyen âge*, Périgueux, Bernard Fournioux, 2002, p. 106-107.

⁸ AD Dordogne, 1 Mi 391 (Fonds Périgord), 164 (famille De Fellets), fol. 37. Transcription d'un texte original.

⁹ GOURGUES Alexis de, *Dictionnaire topographique du département de la Dordogne...* Paris, Impr. nationale, 1873, p. 311.

¹⁰ DRUEZ Marion, en coll. avec MATHE Vivien. *Apport de la prospection électrique à la connaissance du site du château de Sauveboeuf (Aubas, Dordogne)*. Rapport multicopié, ULR Valor/Université de La Rochelle, Février-mars 2007 [Rapport consulté à la DRAC Nouvelle-Aquitaine, Bordeaux].

¹¹ FOURNIOUX B., *op. cit.*, p. 107.

¹² Dans la châtellenie de Montignac.

¹³ *Idem.*

et Quercy¹⁴. La première description un peu plus précise du domaine est délivrée par un mémoire sur la châtelainie de Montignac et des paroisses en dépendant rédigé à l'attention d'Alain d'Albret, comte du Périgord, en 1502 :

« En la paroisse du Bas [Aubas], pauvre paroisse et de petite étendue, ne paye nul guet, en laquelle y a un gentilhomme nommé Salvebœuf, qui tient sa metayrie franche, son hostel noble de Saulvebœuf, et est ladite metayrie franche de guet commun¹⁵. »

Jean de Ferrières teste le 29 mai 1503 et meurt sans doute peu après¹⁶. Son fils aîné, Hélié de Ferrières, seigneur de Sauvebœuf, de Corn et de La Robertie, rend aveu à son suzerain Alain d'Albret en 1509 : « Helies de Ferrieres, escuyer, seigneur de Salvebeuf à cause de son chasteau et repaire de Salvebeuf en la parroisse des Bas [Aubas], chastellenie de Montignac »¹⁷. Dès cette époque, les Ferrières font partie des familles influentes du Périgord et comptent dans leurs rangs plusieurs abbés de Saint-Amand-de-Coly, qui se succèdent¹⁸, et un prieur (Antoine, prieur de Bellefont dans l'Entre-deux-mers et vicaire-général de son frère à Saint-Amand¹⁹). Après Hélié, les domaines passent à Jean II de Ferrières, qui fait une brillante carrière : il est gentilhomme ordinaire de la maison d'Henri II (attesté en 1554), échanson (attesté en 1562) puis panetier ordinaire de Charles IX, ainsi que capitaine-gouverneur du château du Hâ (1565) et de Bordeaux (1566). Il fait également un très beau mariage le 24 janvier 1562 (n. st.) avec Marie de Noailles, la fille aînée d'Antoine de Noailles, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, chambellan des Enfants de France, ambassadeur en Angleterre et gouverneur de Bordeaux²⁰. Décédé peu après 1566, il laisse tous ses biens à son fils aîné encore mineur, Jean III de Ferrières. C'est à ce personnage qu'il faut tout particulièrement s'intéresser, car, contrairement à ce qui était dit jusqu'ici, ce n'est pas son fils Charles-Antoine de Ferrières mais bien lui qui est le commanditaire du château actuel.

Encore mineur en 1572²¹, Jean III de Ferrières ne l'est plus le 3 octobre 1595, date à laquelle il fait, lui aussi, un brillant mariage, avec Claude des Cars, fille et héritière de François, comte des Cars, chevalier des ordres du roi, capitaine de cent hommes d'armes de ses ordonnances, conseiller en ses conseils privés et d'état, et de Claude de Bauffremont²². Dans

¹⁴ HUET P. et CHABOT P. de, *op. cit.*, p. 37-40.

¹⁵ « Extrait d'un mémoire du seigneur d'Albret contre la dame de Montrésor, qui demandait sa part dans la seigneurie de la Comté de Périgord [1502] », *Le Chroniqueur du Périgord et du Limousin*. 1854, p. 134-140, spécialement p. 139.

¹⁶ HUET P. et CHABOT P. de, *op. cit.*, p. 39.

¹⁷ AD Pyrénées-Atlantiques, E. 666. (Cahier in-4°, 9 feuillets, papier), 1509 ; *Loc. cit.*, dossier B 1807, fol. 9.

¹⁸ AD Pyrénées-Atlantiques, E. 782. (Carton. 2 pièces, parchemin ; 16 pièces, papier. 1502-1514). Sur le sujet, voir : FAVALIER, J., *op. cit.*, p. 43-63.

¹⁹ HUET P. et CHABOT P. de, *op. cit.*, p. 40.

²⁰ *Ibid.*, p. 47-49, et pièce justificative n° 54.

²¹ Archives privées (château de Lajudie, Haute-Vienne), Fonds Linards (Inventaire des actes dressé par Gilles de Blighnières en 1996), E04. Actes des 12 septembre et 1^{er} octobre 1572.

²² Bibliothèque nationale de France, Pièces orig. 1132 (fr. 27 616), dossier n° 25 951, pièce n° 14.

ce contrat, Jean de Ferrières est qualifié de « hault et puissant seigneur » et de « chevalier, seigneur de Sauvebœuf, Pontbreton, la Tereyrere, Saint-Michel, de Beaulieu », tandis que la demeure, désignée jusqu'ici comme simple « hostel noble » (1502), prend désormais le statut de « chasteau » et comprend « tous les cens, rentes, droictz et debvoirs seigneuriaux, domaines, héritaiges, boys, champfroys, jardrins, guarenne et généralement avec touctes ses autres appartenances, dépendances ». D'après ces textes, et selon toute vraisemblance, des travaux importants ont eu lieu dans le courant du XVI^e siècle – peut-être, comme souvent en Périgord et tout spécialement dans la vallée de la Vézère²³, à la suite de destructions ou d'un état d'abandon au cours de la guerre de Cent Ans. Le sous-sol du pavillon arrière gauche (nord-ouest) du château actuel, qui est plein dans la grande partie sud (contrairement aux sous-sols du bâtiment principal et du pavillon nord-est qui sont entièrement aménagés), avec un mur taluté en moyen appareil de pierre de taille visible dans la partie nord, pourrait être un vestige de ces nouveaux bâtiments du XVI^e siècle.

Fait chevalier de l'ordre de Saint-Michel en 1596 ou 1597, Jean de Ferrières est également cité dans un acte de 1597 comme maréchal des camps et armées du roi (il est encore attesté à cette charge dans le testament de son épouse Claude des Cars en 1618, et dans le brevet qu'il reçoit en 1621)²⁴. L'année suivante, il acquiert pour 11 940 livres du droit de haute, moyenne et basse justice sur l'ensemble de la paroisse d'Aubas (à une petite enclave près)²⁵, ce qui revient à l'érection de la seigneurie de Sauvebœuf, siège de cette nouvelle juridiction, en plein-fief, châtelainie ou baronnie selon les critères juridiques et féodaux de l'ancien régime²⁶. La vente est réalisée par Jean Foucauld, sieur de Lardimalie, gentilhomme de la chambre du roi et gouverneur pour lui des comté de Périgord et vicomté de Limoges, ayant procuration d'Henri IV pour aliéner une partie de son domaine particulier du Périgord jusqu'à hauteur de 16 000 écus, somme qui doit être employée à payer « [ses] debtes de [sa] maison de Navarre »²⁷. Des lettres patentes du roi, du 23 décembre 1599, ratifient la vente, qui est enregistrée à la cour des comptes de Nérac le 27 décembre 1607²⁸. Au cours de l'année 1600, dans les mêmes conditions, Jean de Ferrières se porte acquéreur de la haute, moyenne et basse justice de la paroisse du Cheylard (aujourd'hui Les Farges) contre 2 800 écus²⁹, ainsi que de plusieurs fiefs du domaine de Périgord³⁰. Jean de Ferrières poursuit son ascension sociale et militaire au cours des deux décennies suivantes : il est nommé gentilhomme de la chambre du roi (1612), colonel

²³ Parmi bien d'autres, mais pour ne citer que des exemples datés récemment par dendrochronologie, on peut citer les châteaux de Lanquais et de La Salle (à Saint-Léon-sur-Vézère), le repaire noble de Cramirac à Sergeac, mais aussi trois maisons de Montignac (dont les maçonneries datent en partie du XIV^e siècle). Voir les notices d'inventaire de ces édifices.

²⁴ HUET P. et CHABOT P. de, *op. cit.*, p. 50-51 et 55, et pièce justificative n° 103.

²⁵ Bibliothèque nationale de France, Pièces orig. 1132 (fr. 27 616), dossier n° 25 951, pièces n° 6-9. Acte du 23 juillet 1598 (cf. Annexe 2).

²⁶ LOIZEAU Charles, *Traité des seigneuries*. Paris, 1608.

²⁷ Bibliothèque nationale de France, Pièces orig. 1132 (fr. 27 616), dossier n° 25 951, pièce n° 12.

²⁸ *Ibid.*, pièce n° 30.

²⁹ AD Pyrénées-Atlantiques, B. 1919 (acte du 25 janvier 1600).

³⁰ *Ibid.*, B. 1916 (1600).

d'un régiment d'infanterie de son nom (1615) et reçoit le brevet de maréchal des camps et armées du roi (1621) ; il est au blocus de La Rochelle en cette qualité l'année suivante ³¹.

C'est précisément après cette période faste pour Jean de Ferrières, de retour de La Rochelle en 1622, que se place la construction du nouveau château de Sauvebœuf : comme souvent, la construction d'un grand bâtiment neuf matérialise dans la pierre un changement de statut de la terre et de son propriétaire. Toutefois, les travaux avaient peut-être commencé avant cela par les jardins et les autres espaces d'agrément du site, ce que suggère la date « 1610 » gravée sur la grande fontaine qui était encore dans la cour du château au début du XX^e siècle (aujourd'hui conservée au château de Roche, à Clairac, Lot-et-Garonne) – elle est visible, à cette place, sur le plan cadastral ancien (1813), une gravure (vers 1893), des photographies et cartes postales anciennes (fin XIX^e-début XX^e siècle). Un autre argument est l'emplacement de la fontaine avec les bâtiments qui l'entouraient (si elle était déjà à cette place). Monumentale avec une hauteur de près de 8 m, elle ne peut se concevoir que dans le cadre actuel, avec des corps de logis ayant l'ampleur de ceux en place. La canalisation même de cette fontaine située dans la cour à une altitude de 60 m, dont l'eau provient d'une source de la colline de l'Escaleyrou, située à plus de 1 km en ligne droite au sud-est du château et à une altitude de plus de 155 m, devait se poursuivre pour alimenter par gravitation dans la cuisine et la boulangerie, toutes deux dotées d'éviers et placées de ce côté, dans le sous-sol du nouveau corps de logis principal (nord). Il faut souligner la cohérence de ce parcours de l'eau à Sauvebœuf : la fontaine située au seul emplacement qui lui est connue – dans l'angle nord-ouest de la cour – fonctionne avec ces pièces de service, l'eau provenant du bassin inférieur de la fontaine étant ensuite conduite vers ces pièces pour être utilisée puis rejetée dans la Vézère.

Cette nouvelle datation du château neuf trouve un autre argument, précisément, dans le texte mentionnant le « razement de la maison de Sauvebœuf » en 1633 ³². Tous les auteurs ont repris le bref article d'Albert Dujarric-Descombes, mais sans en faire l'analyse critique. Or, si le texte ancien parle bien du « razement » du château, c'est l'auteur de l'article qui en conclut un peu vite qu'« Il ne resta de Sauvebœuf que les fondations » ³³. Dans cette hypothèse, si tous les bâtiments furent détruits à ras de terre, pourquoi avoir négligé de détruire également les fontaines, notamment celle datée de 1610 placée au plus près des corps de logis ? Par ailleurs, on sait que nombre de châteaux « rasés » par ordre de Richelieu ne furent en réalité que très partiellement arasés ou découronnés : les parties hautes portant des signes militaires trop évidents, tels les mâchicoulis, tours ou poivrières, et girouettes, sont supprimés. Parmi bien des exemples, on peut citer les châteaux d'Angers, de Chinon, de Coucy ³⁴ ou le plus modeste château de Pécharnaud, à Tonneins (Lot-et-Garonne) ³⁵, qui furent seulement découronnés. L'analyse archéologique de Sauvebœuf vient à l'appui de ce scénario. Les deux pavillons antérieurs du château, au sud de la cour, portent en effet les traces d'un arasement des parties hautes : la partie supérieure des murs du pavillon sud-ouest présentent les vestiges de consoles, qui ont été bûchées et qui devaient avant cela porter un chemin de ronde ; une disposition

³¹ HUET P. et CHABOT P. de, *op. cit.*, p. 50-51 ; FAVALIER J., *op. cit.*, p. 81.

³² FAVALIER J., *op. cit.*, p. 92-93.

³³ DUJARRIC-DESCOMBES A., art. cit. note 2, p. 340.

³⁴ MIGNOT Claude, « L'époque d'Henri IV et de Louis XIII », BABELON Jean-Pierre (dir.), *Le château en France*, Paris, Berger-Levrault/CNMHS, 1986, p. 257-267, spécialement p. 258.

³⁵ Voir le dossier d'Inventaire de Bertrand Charneau (Service régional du patrimoine et de l'Inventaire d'Aquitaine) : IA47002164.

identique devait également couvrir le pavillon sud-est, aujourd'hui moins haut (de 0,40 m) que le premier, et dont les deux tourelles d'escaliers qui le flanquent ont visiblement été arasées. Cela revient aussi à dire que les charpentes de tous les corps de bâtiments ont été démantelées en 1633, et refaites après cette date : les analyses dendrochronologiques le confirment, mais elles indiquent également que certains planchers inférieurs sont restés, eux, en place. Enfin, si les caractéristiques stylistiques du château correspondent également à cette datation (je vais y revenir plus loin), il faut aussi ajouter à cet argumentaire la présence de nombreux éléments de défense, disparus (peut-être des fossés qui entouraient le château) ou encore en place (les canonnières « à la française » aux quatre pavillons d'angle et au corps de galerie (est) et de petits orifices de tir circulaires pour armes à feu légères à la tourelle d'escalier ouest du pavillon sud-est). Ces éléments militaires peuvent se concevoir aisément dans une réalisation des années 1620, mais bien difficilement dans une construction des années 1630-1640³⁶. Le chantier initié par Jean III de Ferrières, sans doute commencé par les jardins, la cour et leurs aménagements vers 1610, n'a donc réellement commencé pour l'architecture qu'en 1623-1624 : les premiers bois des planchers et des charpentes sont coupés à l'automne 1623 pour le pavillon nord-est, puis à l'automne 1624 pour le corps principal ; le chantier semble s'être poursuivi jusqu'en 1631/1632, puisque des bois sont encore coupés à l'automne 1631³⁷. Le chantier de Sauvebœuf est donc contemporain de l'achèvement du château de Cadillac et de peu postérieur au château de Hautefort (première campagne).

Mais partisan de Gaston d'Orléans qu'il tente de soutenir en levant des troupes, Jean de Ferrières sort vaincu avec les autres insurgés à la bataille de Castelnaudary remportée par l'armée royale commandée par le maréchal de Schomberg (1^{er} septembre 1632). Condamné à la peine de mort avec son fils aîné Charles-Antoine, il est contraint de s'exiler en Espagne. Il décède peu après³⁸. Par mesure de rétorsion, sur ordre de Richelieu, décision est prise du « razeement de la maison de Sauvebœuf » en 1633. Mais, on l'a dit, il ne s'agit en réalité que d'un arasement : les charpentes et les parties hautes portant des signes militaires trop évidents ont été supprimés.

Bien que Charles-Antoine de Ferrières retrouve peu après la faveur royale et que le domaine est érigé en marquisat par Louis XIII vers 1635³⁹, le nouveau seigneur semble délaisser Sauvebœuf au profit de ses domaines du Limousin. En effet, les analyses dendrochronologiques le prouvent, puisque le château, probablement entièrement découvert à ce moment, semble avoir été recouvert *a minima* en 1638 : seul le pavillon postérieur droit (nord-est), qui abrite le logis seigneurial (chambre, garde-robe, cabinet, latrines et escalier dérobé), semble avoir reçu un nouveau plancher au premier étage et une nouvelle charpente (constituée de nombreux bois en emploi, récupérés des vestiges de la charpente précédente). En outre, le château ne fait l'objet d'une campagne de réparations et de recouvrement des parties

³⁶ De nombreux châteaux périgourdins bâtis dans ces années, tels que Coulonges à Montignac (v. 1600), Laxion à Cognac-sur-l'Isle (v. 1600) et Hautefort (campagne de travaux entre 1608 et 1616), présentent un tel appareil défensif, qui ne se rencontre plus guère par la suite. Ainsi, à Hautefort, contrairement à la campagne précitée, les grands pavillons bâtis au cours des travaux des années 1644-1649 ne possèdent aucun élément de défense, bien qu'ils soient tournés vers l'extérieur du château.

³⁷ BELINGARD Christelle. *Rapport d'analyse par dendrochronologie des charpentes et des plafonds anciens du château de Sauveboeuf, à Aubas (24)*. Limoges, novembre 2017 (rapport multi-copié non publié), spécialement p. 28.

³⁸ HUET P. et CHABOT P. de, *op. cit.*, p. 61-62.

³⁹ *Ibid.*, p. 76 et 119. Sa première épouse, Marguerite de Pierrebuffière, de qui il tient ses principaux domaines du Limousin, décède au château d'Aigueperse en 1633 (*Ibid.*, p. 113).

hautes qu'à partir de 1647/48, soit quatorze ans après leur destruction ⁴⁰. Un acte du 9 février 1657 précise que Charles-Antoine de Ferrières « demeur[e] ordinairement à Pierrebuffière », seigneurie qui a, entre autres avantages, celui de lui donner le titre prestigieux de premier baron du Limousin ⁴¹.

La descendance de Charles-Antoine de Ferrières s'éteint avec Marie-Anne de Ferrières, mariée en 1716 à Charles, marquis de Vassan, décédée vers 1765 ⁴². La fille unique issue de ce mariage, Marie-Geneviève de Vassan, épouse en secondes noces, le 11 avril 1743, Victor Riquetti (ou Riquetty), marquis de Mirabeau ; elle fut la mère du célèbre tribun ⁴³. Selon Oberkampff de Dabrun, à partir du 15 juillet 1743, les époux y passent deux années, faisant des réparations et menant grand train ⁴⁴. Dans des circonstances qu'on ignore, le domaine revient ensuite à une branche cadette des Ferrières : François de Ferrières, marquis de Sauvebœuf, né au château du Moulin-d'Arnac en 1750, en est propriétaire en 1769 ⁴⁵.

Revenu de son exil au moment de la Révolution (le château est mis sous scellés et inventorié en 1793 ⁴⁶), François de Ferrières vend le domaine au citoyen Chassagne-Latrade (maire d'Aubas en 1813) pour le prix de 80 000 francs par acte passé à Brive le 16 octobre 1803 ⁴⁷. Sauvebœuf est ensuite revendu, en 1854, au général Deffis ; celui-ci n'a qu'une fille, qui épouse le commandant du génie Baillemont ; leur unique enfant, Mme Bayeron, en hérite. Mme Oberkampff (ou Oberkampf) de Dabrun (née Le Cointe) s'en rend acquéreur au tribunal de Sarlat le 19 juin 1891. Dans un article du *Bulletin monumental* consacré aux fontaines de Sauvebœuf paru en 1893, le baron Émile Oberkampff de Dabrun précise que le château fait « actuellement l'objet de réparations importantes » ⁴⁸. Les signes les plus évidents de ces travaux de réfection sont aux frontons placés en plusieurs endroits du château : à une lucarne sur cour du pavillon nord-ouest, avec la date « 1892 » et la mention « RENOVAVIT OBERKAMPF DE DABRUN » ; aux lucarnes du corps de logis, qui présentent un cartouche ovale central portant les chiffres « OE » (pour Émile Oberkampff de Dabrun), « ZO » (pour son épouse Zélia Oberkampff, née Guizot) ou « HO » (pour leur fille Henriette) ; à la porte d'entrée et sur une grande cheminée, à l'intérieur, sculptés aux armes de la famille. Dans le même temps, Émile Oberkampff de Dabrun replante des vignes sur son domaine, après la crise du phylloxéra des années 1870-1880, « un vignoble rouge admirablement situé et soigné de la façon la plus

⁴⁰ BELINGARD C., *op. cit.*, spécialement p. 28.

⁴¹ CHAIX d'EST-ANGE, G., *Dictionnaire des familles françaises anciennes ou notables à la fin du XIX^e siècle*. Tome 18, Evreux, Impr. Charles Hérissey, 1922, p. 82.

⁴² *Ibid.*, p. 82 ; OBERKAMPFF DE DABRUN (baron) Emile., « Château de Sauvebœuf », *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*. t. XXII (1895), p. 237-238.

⁴³ *Ibid.*

⁴⁴ OBERKAMPFF DE DABRUN, E., *art. cit.*, p. 237-238.

⁴⁵ AD Dordogne, B 1713 (1769), B 1752 (1770) et B 1255 (1776-1785) ; CHAIX d'EST-ANGE, G., *op. cit.*, p. 83.

⁴⁶ AD Dordogne, Q 768. Inventaire des biens meubles du château de Sauvebœuf, 1^{er} mars 1793 (cf. Annexe 4).

⁴⁷ CHAIX d'EST-ANGE, G., *op. cit.*, p. 83.

⁴⁸ OBERKAMPFF DE DABRUN (baron), E., « Fontaine de Sauvebœuf (XVII^e siècle) », *Bulletin monumental*. t. VIII (vol. 58), 1893, p. 395-396, spécialement p. 396.

parfaite. Ses vins, faits selon toutes les règles de la science moderne, sont des meilleurs de la contrée et constituent d'excellents vins d'ordinaire »⁴⁹.

Le château, qui passe ensuite entre plusieurs mains, est inscrit partiellement au titre des Monuments historiques en 1987, puis en totalité (le château, son terrain et la balustrade nord sur la Vézère ; cad. AB2) en 2009⁵⁰. Le propriétaire actuel a fait un certain nombre de travaux, aux couvertures, aux planchers, aux menuiseries et les arcades en anse de panier sur cour de l'aile est, qui avaient été murées, ont été rouvertes.

Description et analyse archéologique

Situé dans un méandre de la vallée de la Vézère, en bordure immédiate de la rive gauche et face à un versant karstique qui domine à cet endroit la vallée depuis l'autre rive, le château de Sauvebœuf se dresse, isolé, dans la plaine alluviale, surplombant de quelques mètres le cours de la rivière. Il comprend un corps de logis principal en fond de cour (au nord), flanqué de deux grands pavillons quadrangulaires, et un corps de galerie en retour d'équerre à droite (est). Deux pavillons antérieurs (au sud-ouest et au sud-est) complètent l'ensemble. La cour est fermée au sud et à l'est seulement par un mur bas et des piliers entre lesquels prenaient place des grilles en fer. Il est bien entendu que cette organisation n'est pas celle d'origine.

Le château : le parti général

Le château avait autrefois un aspect bien différent de celui que l'on connaît. En effet, ce ne sont pas deux mais quatre ailes qui entouraient la cour, qui était carrée (env. 33 x 32 m). Le plan cadastral ancien (1813) figure un corps de bâtiment fermant la cour au sud, traversé, au centre, par un passage (une poterne d'entrée)⁵¹ ; des travaux réalisés en 1993⁵² et la prospection électrique opérée en 2007⁵³ ont révélé l'existence des fondations d'une aile occidentale que confirment des traces de reprise dans la maçonnerie des pavillons nord-ouest (mur sud) et sud-ouest (mur nord) qui la flanquaient. Placées en retrait par rapport à eux, ces deux ailes étaient protégées sur l'extérieur par les canonnières à la française dont les pavillons sont munis. Ajoutons que les micro-reliefs du terrain et la prospection électrique attestent la présence de fossés qui entouraient le terre-plein sur lequel se dresse le château ; un pont, levis et dormant, dont les fondations ont, elles aussi, étaient relevées, devaient permettre le franchissement du fossé au sud. Ces fossés semblent avoir été peu profonds, du moins du côté sud⁵⁴ ; ils l'étaient probablement plus au nord, du côté de la Vézère. Leur présence à l'origine est également

⁴⁹ *Annuaire mondain* (1907), p. 157, article « Oberkampff de Dabrun (baron E.) ».

⁵⁰ Notice Mérimée.

⁵¹ Il s'agit de la seule représentation que l'on possède de ce corps, dont on ignore la fonction.

⁵² Communication orale de M. Laborde, qui a réalisé les travaux et un plan schématique des fondations (février 1993).

⁵³ DRUEZ, M., en collaboration avec MATHE, V., *op. cit.*, Février-mars 2007.

⁵⁴ Les travaux menés en 1993 au pied du pavillon sud-ouest ont révélé la faible profondeur des fondations.

attestée par le fait que la partie inférieure des murs de l'ensemble des corps est talutée, soulignée en partie haute (au niveau du rez-de-cour) par un bandeau torique – analogue à ceux des châteaux de Lanquais, Cadillac ou de Hautefort pour ne citer qu'eux. Sauvebœuf fait donc partie de la typologie des plans en quadrilatère autour d'une cour. Dans son ouvrage, *L'architecture française des bâtiments particuliers*, Louis Savot remarque : « Les corps de logis simples sont plus ordinaires en France qu'en autre lieu. Cette forme se pratique ordinairement en bâtissant sur les quatre côtés d'une cour, sur l'un desquels on dresse le corps de logis principal, opposé à la face de l'entrée, [...]. Sur les deux autres côtés joignant le précédent, on dresse deux autres corps d'hôtel appelé bras, ailes ou potences, en l'une desquelles on construit souvent une galerie, l'autre s'emploie en divers logements. [...] Le quatrième côté est celui de l'entrée, qui doit être opposé directement à la face du principal corps de logis. On le bâtit ordinairement en terrasse, à un seul étage aux champs pour rendre les vues de tout le logis plus gaies et plus libres, et tout le logis plus riant. [...] Cette forme de bâtiment est aussi toujours accompagnée de quatre pavillons en sortie et défense dressés aux quatre coins⁵⁵ ». Ce plan, version modernisée du château médiéval, permet de distribuer tous les éléments nécessaires à une grande demeure, salles et logis de part et d'autre de l'escalier central, galerie dans l'aile droite, appartements des officiers dans l'aile gauche. Cependant, était-ce exactement le cas à Sauvebœuf ? Rien n'est moins sûr.

Contrairement à ce qu'indique Louis Savot, à Sauvebœuf, l'aile d'entrée semble avoir été un bâtiment important, tant en profondeur qu'en hauteur. C'est du moins ce que révèle l'examen de la maçonnerie des deux pavillons qui le flanquaient et, surtout, de l'extrémité du corps de galerie : une grande arcade (maintenant murée), située au premier étage, ouvrait à l'intérieur du bâtiment disparu ; les deux corps communiquaient ensemble. De chaque côté de l'arcade et au rez-de-chaussée, des pierres lisses, sciées mécaniquement et appareillées avec des joints beaucoup plus fins et réguliers que le reste de la maçonnerie, sont venues masquer l'arrachement des murs gouttereaux du corps disparu ; elles en indiquent l'emplacement, l'épaisseur, ainsi que la hauteur (il était aussi haut que le corps de galerie attenante) et sa profondeur (un peu plus de 8 m hors-œuvre). A quoi servait ce bâtiment, hormis de corps d'entrée ? On l'ignore. Mais le fait que le rez-de-chaussée du corps de galerie ait été transformé en écurie et en étable au XIX^e siècle suggère que le bâtiment disparu avait cette fonction, la destruction de l'un ayant peut-être entraîné la transformation de l'autre. De fait, les fenêtres qui ouvraient le premier niveau du corps de galerie ont été en grande partie murées et transformées en petites portes (murées à leur tour), tandis que la première fenêtre (la plus au nord) a été transformée pour recevoir une petite fontaine et que l'unique grande porte en porte-cintre qui ouvrait le niveau (celle au nord, surmontée d'une tête de cheval) a été copiée pour créer une porte en pendant, au sud (surmontée d'une tête de bœuf)⁵⁶. Cette dernière porte présente une date gravée « 1861 », ce qui permet d'attribuer ces travaux au général Deffis, propriétaire du château depuis 1854.

À l'inverse, l'aile occidentale était sans doute moins haute que les autres corps de bâtiments. L'examen de la maçonnerie des pavillons nord-ouest (mur sud) et sud-ouest (mur nord) qui la flanquaient ne révèle pas les traces qu'aurait laissées la destruction d'un grand corps de logis. Au pavillon nord-ouest, les chaînes harpées qui marquent les angles du corps, constituées de pierre d'origine, parfaitement appareillées avec le reste de la maçonnerie des murs, descendent très bas, depuis la corniche jusqu'au bas du premier étage. L'aile était donc

⁵⁵ SAVOT Louis, *L'architecture française des bâtiments particuliers*. Paris, Sébastien Cramoisy, 1624, p. 44-46.

⁵⁶ Cette création, comme les autres repérées du XIX^e siècle, est composée de pierres de taille sciées mécaniquement et à joints fins.

sans doute couverte en terrasse, comme le suggère également l'absence des traces (solins, trous de boulin) qu'aurait laissée l'implantation du toit dans les maçonneries. Dans l'un et l'autre des murs des pavillons, l'emplacement des canonniers à la française de flanquement de l'aile déterminent l'emplacement de son mur gouttereau extérieur – l'arrachement de celui-ci se voit très nettement dans le mur du pavillon antérieur (au droit d'une porte vitrée percée à mi-hauteur). L'aile était donc relativement étroite (moins de 7 m de large).

Si la restitution que je propose du château se vérifie, le parti général de Sauveboeuf rappelle un grand précédent de l'architecture française : le château du Verger, en Anjou, construit par le maréchal de Gié, Pierre de Rohan vers 1500, où un grand corps de logis se dressait à l'entrée de la cour, tandis que l'aile droite, un simple rez-de-chaussée, était couverte en terrasse « pour rendre les vues de tout le logis plus gaies et plus libres, et tout le logis plus riant » pour citer Louis Savot. Au Verger, cette terrasse donnait des vues sur la cour à l'intérieur et sur les « vieilles vignes » à l'extérieur⁵⁷ ; à Sauveboeuf, elle donnait sur la cour d'un côté, sur un vaste jardin de l'autre. Selon une tradition orale, la petite terrasse actuelle, qui borde au nord le pavillon nord-ouest et qui est accessible au premier étage par deux grandes portes-fenêtres en plein-cintre, serait l'œuvre de Victor Riquetti et de son épouse Marie-Geneviève de Vassan, qui auraient donc fait abattre l'aile occidentale à ce moment (vers 1743-45).

Reste une question à éclaircir concernant le parti général de Sauveboeuf : que doit-il aux constructions antérieures au XVII^e siècle ? Des éléments de réponse sont apportés par l'examen des bâtiments en place, tout spécialement du pavillon nord-ouest qui présentent plusieurs "anomalies" par rapport au reste du château. D'abord, son plan quadrangulaire n'est pas aussi régulier qu'il y paraît, car il affecte la forme d'un trapèze, le corps étant plus large au nord qu'au sud – le pavillon nord-est est, lui, parfaitement régulier. Ensuite, son sous-sol, contrairement aux autres corps du bâtiment principal, est en partie plein, au sud, et l'ancienne boulangerie qui occupe l'autre partie présente un mur (sud), au contact avec la partie pleine, qui est talutée, comme on l'a dit. Enfin, la prospection électrique menée en 2007 a révélé la présence d'une tour circulaire de flanquement de l'aile occidentale, en son centre sur l'extérieur. Cette tour ne peut être qu'antérieure au château actuel, car elle gênerait le flanquement des canonniers des pavillons XVII^e. De ces observations, on peut déduire qu'un corps de logis antérieur au château actuel était de ce côté, qu'il était rectangulaire et flanqué d'au moins une tour circulaire à l'ouest et était taluté au nord, du côté de la Vézère. Comme je l'ai dit plus haut encore, selon toute vraisemblance, des travaux importants ont eu lieu dans le courant du XVI^e siècle : peut-être s'agit-il de la construction de ce corps de logis. Orienté nord-sud, peut-être en partie repris dans les constructions du XVII^e siècle, celui-ci a commandé l'implantation et l'orientation du château actuel, puisqu'on est venu s'appuyer sur lui pour construire.

La prospection électrique a aussi révélé autre chose : à 1,50 m de profondeur, des maçonneries très importantes, orientées de 45° par rapport au château actuel, ont été repérées dans la cour et au contact du pavillon nord-ouest, du côté de la Vézère. Il pourrait s'agir d'une construction encore plus ancienne, qui comportait une grosse tour, à l'ouest du pavillon. Au moins trois états se sont donc succédé à Sauveboeuf, et si l'on peut les placer dans une chronologie relative, il est impossible d'en dire plus, en l'absence de fouilles archéologiques.

⁵⁷ Un plan général de 1760 le précise (A.D. Maine-et-Loire), publié in GUILLAUME Jean, « Le jardin mis en ordre. Jardin et château en France du XV^e au XVII^e siècle », GUILLAUME Jean (dir.), *Architecture, jardin, paysage. L'environnement du château et de la villa aux XV^e et XVII^e siècles*. Paris, Picard, 1999, 103-136, fig. 14.

Le château : les dehors

Hormis les observations que j'ai déjà pu faire, les élévations ont peu changé au cours des siècles, la modification la plus notable étant l'arasement des deux pavillons antérieurs, qui étaient plus élevés autrefois. Leur aspect d'origine était sensiblement différent, avec un chemin de ronde sur consoles et des tourelles plus hautes, qui devait apporter à l'ensemble une silhouette plus militaire – et pittoresque – au château. Une autre modification importante que l'on peut relever touche à la maçonnerie. Si les murs sur cour des bâtiments sont dans l'ensemble bien appareillés et étaient faits pour être vus, tel n'est pas le cas des murs extérieurs, qui, tous (aux corps de logis, au corps de galerie et aux quatre pavillons), présentent des traces d'un layage au taillant qu'un enduit devait couvrir. Ce layage, soigneusement effectué, ne concerne ni les travées de fenêtres ni les chaînes harpées régulièrement qui, elles, restaient visibles. L'enduit reproduisait peut-être un appareillage en pierre de taille régulier – comme, dans la région, au château de Bidache et, dans la vallée de la Vézère, au château d'Auberoche à Fanlac et à celui de l'Herm à Rouffignac. Pour le reste, on l'a dit, les élévations du château n'ont pas subi de modifications majeures.

Un fait important s'impose d'emblée à l'attention au regard de l'élévation sur cour (sud) du bâtiment principal : l'absence de scansion ou d'avant-corps qui marquerait la présence de l'escalier rampe sur rampe dans-œuvre, placé au centre. Contrairement à la tradition française qui veut que l'escalier soit dans un pavillon ou une tour au centre de la composition, l'architecte de Sauveboeuf a en effet cherché à masquer en façade l'escalier médian. On pourrait croire qu'il n'a pas cherché non plus à surélever le bâtiment par un niveau de sous-sol semi-enterré, puisque l'on accède aujourd'hui de plain-pied aux pièces du rez-de-chaussée. En réalité, cela tient au fait que la cour a été remblayée de près de 90 cm : à l'origine, le niveau du sol était plus bas de cette hauteur et l'accès à la porte d'entrée devait se faire par un perron de quelques marches ou une terrasse⁵⁸. Quoi qu'il en soit, l'élévation sur cour devait paraître relativement peu haute (le corps ne comprend qu'un étage carré), rectiligne, car sans scansion, effet qui est accentué par le toit continu jusqu'aux pavillons. L'architecte a visiblement cherché à appuyer le contraste de hauteur entre le corps principal et les deux pavillons d'angle, d'autant que ceux-ci possèdent un étage carré supplémentaire. Ces deux particularités sont inhabituelles, on l'a dit, dans l'architecture française (à l'exception notable du château de Saint-Léger bâti à partir de 1548 par Philibert Delorme), mais se rencontrent en revanche au château d'Auberoche (dans la proche commune de Fanlac), bâti peu avant⁵⁹, et dans l'architecture de papier de Jacques Androuet du Cerceau dont l'œuvre publiée a pu exercer une influence sur l'architecte. Prenant encore le contrepied de l'architecture française, le maître d'œuvre n'a nullement indiqué les différents niveaux par un cordon ou un bandeau comme il est habituel, ce qui aurait eu pour conséquence d'accentuer l'horizontalité de la composition, par ailleurs recherchée – on vient de le voir – dans le traitement des volumes. Au contraire, l'architecte de Sauveboeuf a marqué les travées de fenêtres par un large ressaut vertical continu, en saillie par rapport au nu du mur, partant de l'appui des fenêtres du rez-de-chaussée et montant jusqu'à la corniche qui règne au sommet de la façade. Ce ressaut, lisse, est mis en valeur par les seuls appuis de fenêtre moulurés (un bandeau et un fin réglet à congé adouci) qui s'agrafent sur lui, sur toute sa largeur, et par

⁵⁸ Cela explique que les soupiraux, encore en place, ont été placés dans un caisson en pierre côté cour afin qu'ils soient dégagés et qu'ils continuent à donner du jour, tandis que leur linteau a été retaillé pour diriger la lumière vers le sous-sol.

⁵⁹ Sur ce château, voir le dossier d'Inventaire : IA24004018 (Xavier Pagazani, Florian Grollimund). Le château a été largement agrandi par Jean de La Bermondie sans doute peu après 1616, date de l'érection de la seigneurie en vicomté.

les chambranles des fenêtres (eux-aussi composés d'une bande et d'un réglet adouci), qui viennent s'inscrire librement sur le ressaut. La volonté de l'architecte apparaît clairement de créer un jeu sur la surface murale par la superposition d'éléments de plus en plus saillants, et de moins en moins larges : le nu du mur (les trumeaux), le ressaut de la travée, puis le chambranle de la fenêtre.

Ce traitement des travées, à ressaut vertical, n'est pas nouveau dans la région, même s'il est rare : il se rencontre dès le milieu des années 1560 au château de Lanquais, où il est cependant animé par un décor architectural omniprésent (bossages vermiculés, tables, frontons triangulaires des fenêtres ou bandeaux moulurés). Et encore plus tard à Hautefort, dans un traitement plus sobre, mais qui tient d'autant plus de Lanquais que l'on y retrouve le motif des crossettes supérieures du chambranle des fenêtres (lisses) qui s'agrafent sur lui. Malgré l'absence de pavillon d'escalier ou d'avant-corps, l'élévation principale présente un axe de symétrie central fortement souligné par trois travées resserrées, dont celle du milieu correspond à la grande porte d'entrée en plein-cintre surmontée d'un fronton semi-circulaire, les quatre autres travées et les pavillons d'angle se répondant symétriquement de part et d'autre. Les lucarnes (deux sont manquantes⁶⁰) et l'imposant toit couronnent l'ensemble. Si la symétrie générale prévaut, celle-ci, dans le détail, n'est pas exempte de décalages : la travée centrale est légèrement désaxée, de sorte que le fronton cintré de la porte pénètre dans le ressaut de la travée de gauche, tandis que les quatre travées qui se répondent de chaque côté des trois travées centrales ne sont pas exactement placées où elles devraient l'être. Ces petits décalages ne sont certainement pas des maladroites ; ils prouvent seulement que l'architecte de Sauveboeuf accordait une importance plus grande à la « commodité du dedans » qu'à la régularité extérieure.

Pour le reste, les élévations ne varient pas. Aussi bien à la façade postérieure du bâtiment principal qu'aux pavillons antérieurs ou postérieurs, on retrouve le même traitement des travées ou des chambranles, ainsi que des chaînes de pierres harpées régulièrement, ce qui confère une grande homogénéité à l'ensemble du château. Seul, toutefois, se distingue le premier étage du corps de galerie, ouvert par de grandes baies libres à arc en anse de panier au premier étage. Mais, là encore, l'architecte a repris le même corps de moulure du chambranle de ses fenêtres (bande et réglet adouci) pour souligner les arcs, une clef légèrement saillante et lisse en marquant le centre, un bandeau continu d'une arcade à l'autre marquant les impostes. Au rez-de-chaussée, la composition était autrefois dissymétrique, l'agencement des pièces intérieures commandant le percement des baies, comme, du reste, aux pavillons.

Le château : les dedans

Bien que des travaux importants aient été exécutés à l'intérieur des corps de logis et pavillons à différentes époques⁶¹, la distribution primitive se retrouve assez aisément. Mais là encore, dès l'entrée, un nouveau contrepied s'impose à l'attention : contrairement aux escaliers rampe-sur-rampe dans-œuvre régionaux, où le volume de la cage d'escalier est couplé à celui

⁶⁰ Les deux lucarnes manquantes sont celles de la travée centrale et de la dernière travée orientale ; leur trémie, encore en place dans la charpente du toit, attestent leur présence à l'origine.

⁶¹ C'est déjà sans doute le cas avant 1695, puisque la distribution que révèle un inventaire de biens meubles du château indique que certaines pièces, notamment les grandes salles, sont recoupées par des cloisons (A.D. Haute-Vienne, 4 E 31 : Inventaire du château de Sauveboeuf dressé les 20 et 21 avril 1695, mentionné dans l'étude de Jeanne Favalier, *op. cit.*, p. 126-137).

d'un couloir, comme cela se voit à partir des années 1520 aux châteaux de Montal, Pau et Neuvic et au proche repaire noble de Féletz à Aubas, ainsi qu'aux châteaux de Losse à Thonac et de Lanquais, tous du XVI^e siècle, l'escalier de Sauvebœuf est « français » – alors même que son traitement extérieur, on l'a dit, diverge radicalement de l'architecture française. Le traitement de la cage est en revanche assez atypique, puisqu'au lieu d'une simple main courante, c'est un garde-corps complet qui est taillé en réserve dans les murs, formant comme un réseau aveugle. Cette solution, à laquelle on ne connaît pas de précédent, se retrouve plus tard, en 1686, au château de Poudenas (Lot-et-Garonne).

L'escalier central distribuait à droite la grande salle basse et à gauche une succession de deux pièces, sans doute une *sallette* et un cabinet. A l'étage, la distribution était identique, desservant les appartements principaux situés dans les pavillons. Ceux-ci comprennent un couloir qui desservait une chambre placée dans la partie postérieure du pavillon, là où sont les plus belles vues sur la Vézère – la pièce est ouverte par deux grandes fenêtres. Un cabinet, pourvu d'une cheminée et d'un placard mural, et une garde-robe, avec des latrines ménagées dans l'épaisseur du mur, complétaient la distribution de l'appartement que desservait un escalier à rampes droites et moitié tournante, montant du sous-sol (pavillon droit) ou du rez-de-chaussée (pavillon gauche) jusqu'au comble.

Le couloir du pavillon de droite permettait aussi d'accéder, au premier étage, au « promenoir » (selon un inventaire de 1695 ⁶²), c'est-à-dire à la galerie située dans l'aile en retour d'équerre. Si l'emplacement, la forme et la fonction de la pièce (« un lieu pour se promener ») sont tout à fait conformes à la tradition ⁶³, en revanche – et là encore –, l'architecte s'est émancipé des habitudes constructives : les grandes baies à arc en anse de panier qui l'ouvraient côté cour semblent avoir été libres jusqu'au plancher, de sorte que la galerie a tout d'un portique, excepté qu'il est à l'étage – un portique est habituellement au rez-de-chaussée. A l'inverse, le rez-de-chaussée était fermé, seulement éclairé par des fenêtres : la véritable galerie était donc au rez-de-chaussée. Aussi surprenante qu'elle puisse paraître, cette disposition d'un portique à l'étage ne fait aucun doute : en partie basse du niveau, une plinthe, visible à l'extérieur, soulignée par un quart-de-rond droit et un réglelet, et le bandeau d'imposte moulurés des arcs se poursuivent dans l'embrasure des baies, sans interruption (hormis celle créée après coup en bûchant ces corps de moulures pour installer des menuiseries) ⁶⁴. Cette façon de prolonger les moulures établit une cohésion entre l'extérieur et l'intérieur, qui fait de la galerie de Sauvebœuf, avec ses arcades formant *loggia*, un véritable « promenoir », précisément en lien direct avec l'extérieur car ouvert à tout vent – un garde-corps, certainement en bois, devait toutefois être disposé côté intérieur. Comment expliquer un parti si exceptionnel, si contraire aux habitudes constructives nationales ? Il ne fait guère de doute que cela a à voir avec l'aile occidentale placée en vis-à-vis, couverte en terrasse : depuis les grandes arcades ouvertes au premier étage, les habitants pouvaient jouir d'une vue exceptionnelle avec, au premier plan, la cour aménagée et sa belle fontaine à multiples vasques et, en arrière-plan, au-dessus de la terrasse de l'aile ouest, une vue étendue sur les parterres du grand jardin et ses « fabriques ».

À l'extrémité de cette galerie était une pièce ample, ouverte par la grande arcade en anse de panier (aujourd'hui murée) sur le volume de l'aile méridionale disparue. L'emplacement à

⁶² *Ibid.*

⁶³ GUILLAUME Jean, « La galerie dans le château français : place et fonction », *Revue de l'art*. n° 102, 1993, p. 32-42.

⁶⁴ Toutefois, on ne peut tout à fait exclure la présence de menuiseries au nu du mur intérieur, bien qu'aucune trace n'en soit visible.

l'extrémité de la galerie, la présence de l'arcade et l'orientation du volume de cette pièce (vers l'est), qui se prolongeait dans l'aile sud, suggèrent qu'il s'agissait d'une chapelle, selon une disposition qui se retrouve dans bon nombre de châteaux français depuis le XV^e siècle⁶⁵. D'une manière assez nette, ce sont donc les appartements situés à droite qui étaient privilégiés, à la fois par leur emplacement à la suite des grandes salles, par les plus belles vues (le pavillon est orienté de façon à ce que la fenêtre de la chambre soit axée sur la rivière), par le nombre de leurs annexes qui comprenaient le « promenoir » au premier étage et sans doute la chapelle à la suite. Il s'agissait certainement de l'appartement de Jean III de Ferrières ou de Claude des Cars (ou des deux).

Le château de Sauvebœuf présente aussi la particularité de posséder une cuisine importante placée dans le sous-sol de la partie ouest du corps principal, liée à une boulangerie logée dans le pavillon gauche. Pour le reste, ces offices et les pièces de stockage situées à l'est de l'escalier sont voûtés et éclairés par des soupiraux en abat-jour.

Les abords, les jardins et les fontaines

Comme souvent, le château, le site et les jardins sont intimement liés les uns aux autres, comme l'ont bien observé Jean Guillaume et Françoise Boudon⁶⁶. Le site allie deux implantations : celle d'un château de fond de vallée, dont l'« assiette » est absolument plate, sans relief ; et celle d'un château de rivière, à laquelle il est lié au plus près. L'une comme l'autre présente des avantages : le château est visible de loin et, à l'inverse, il donne des vues larges sur un jardin étendu (que permet l'absence de relief), la vallée et la rivière, d'autant qu'il est entièrement dégagé des contingences agricoles (la métairie la plus proche, « La Borie de Sauvebœuf », est éloignée de plus de 260 m).

Aussi le château marquait-il de loin son empreinte sur le paysage alentour, avec deux longues allées d'arbres, l'une axée nord-sud, la plus longue (plus de 280 m), qui bordait le chemin d'accès rectiligne au château, et l'autre axée est-ouest (près de 220 m), longeant la rive gauche de la Vézère⁶⁷. C'est du moins l'image que délivrent la carte de Belleyme levée en 1768, qui figure ces deux allées, et le cadastre de 1813 qui représente les chemins que bordaient les arbres (celui de l'ouest, la parcelle n° 6, est d'ailleurs appelé « allée »).

L'allée principale, au sud, menait le visiteur au château qui, une fois passé le pont-levis et traversé le passage sous le corps de logis sud, découvrait la cour carrée. La prospection électrique de 2007 a mis en avant ou conforté plusieurs faits la concernant : le sol de la cour était plus bas d'environ 90 cm ; deux allées perpendiculaires, sans doute pavées, la divisaient en quatre carrés à peu près égaux ; et, dans l'un d'eux, celui du nord-ouest, prenait place la fontaine monumentale. Il a été dit qu'une deuxième fontaine occupait la cour ce qui, somme toute, serait logique en termes de symétrie. Mais rien n'est moins sûr, car aucune autre fontaine

⁶⁵ *Ibid.*

⁶⁶ GUILLAUME Jean, *Le jardin mis en ordre...*, art. cit. ; BOUDON Françoise et COUZY Hélène, « Le château et son site. L'histoire de l'architecture et la cartographie », *Revue de l'art*. N° 38, Paris, 1977, p. 7-22 ; BOUDON Françoise, « Jardins d'eau et jardins de pente dans la France de la Renaissance », GUILLAUME Jean, (dir.), *Architecture, jardin, paysage. L'environnement du château et de la villa aux XV^e et XVI^e siècles*. Actes du colloque de Tours 1992, Paris, 1999, p. 137-183.

⁶⁷ Sur le sujet, voir : GUILLAUME, J., *Le jardin mis en ordre...*, art. cit., p. 109-111.

ne figure dans la cour sur le plan cadastral de 1813 et la prospection électrique n'a révélé aucun aménagement qui pourrait faire penser à l'emplacement d'une seconde fontaine. À Sauvebœuf, édifice axé dans ses grandes lignes sinon dans le détail, l'organisation spatiale du château s'étendait donc de la longue allée bordée d'arbres y menant au sud, au pont-levis et au passage traversant l'aile sud, à l'allée pavée au centre de la cour et à la grande porte d'entrée en plein-cintre ouvrant le corps de logis principal.

Par ailleurs, et d'évidence au vu de la description de la cour, on a affaire à une « cour aménagée pour l'agrément », selon une typologie que j'ai pu définir ailleurs⁶⁸ et que Charles Estienne et Jean Liébault décrivent dans la seconde moitié du XVI^e siècle : il s'agit d'un « préau [...qui] ne contient autre cas qu'herbe verte, et la fontaine au milieu, avec quelques planes branches par estages », qui est, pour eux, surtout un « jardin de plaisir pour les Dames, et pour la récréation de leur esprit »⁶⁹. De telles cours d'agrément se rencontrent en effet en France, tout spécialement en Normandie dès la fin du XV^e siècle (projet de Gaillon, manoir suburbain des archevêques de Rouen à Déville-lès-Rouen, etc.) et encore au XVI^e siècle, au château de Tournelville, à l'est de Cherbourg, bâti par Jean II de Ravalet à partir de 1562, qui est représenté dans un tableau du milieu du XVII^e siècle : on y voit le bâtiment principal précédé de deux immenses parterres d'herbe entourés de murs et séparés par une allée menant au château ; au centre de l'un d'eux se dresse une fontaine monumentale polylobée avec une statue de Neptune brandissant son trident au-dessus d'une cuve hexagonale. On pourrait multiplier les exemples de ce type de cour, à la fois dans l'architecture réelle et l'architecture de papier (notamment chez Du Cerceau), où une fontaine ou une statue magnifie de simples parterres d'herbe⁷⁰. Dans tous les cas rencontrés en France, cette cour, aimable, était un « vestibule » ouvert d'accès au jardin d'agrément, situé à l'extérieur du château, plus vaste mais aussi plus précieux, car planté de fleurs, d'arbres et parfois aménagé de tonnelles et de « fabriques ». A Sauvebœuf, d'après l'analyse que l'on peut faire du plan cadastral ancien, ce jardin était situé à l'ouest du château. Deux grandes parcelles (les n° 4 et 8) forment en effet un grand quadrilatère (env. 186 x 88 m). En 1813, seule la parcelle située au plus près du château est aménagée en jardin. La seconde, à sa suite (une « terre » cultivable), présente deux dispositions qui ne laissent aucun doute sur sa fonction première : en son centre, une parcelle circulaire (n° 9) indiquée comme « jardin », suggère par sa forme et son diamètre l'emplacement d'une fontaine ou d'un rond d'eau placé dans l'axe de l'allée centrale du jardin d'agrément ; sur ce même axe, une autre parcelle, plus petite, rectangulaire, marque le fond de l'ancien jardin.

Depuis les articles d'E. Oberkampff de Dabrun, du marquis de Fayolle et, plus récemment, de J.-E. Ferrières de Sauvebœuf, on sait qu'il y avait plus d'une fontaine à Sauvebœuf⁷¹. Si les deux premiers en voyaient deux au château, le dernier n'en voit pas moins de quatre (voire cinq), partant essentiellement de l'idée que chacune des fontaines était liée à

⁶⁸ PAGAZANI Xavier, *La demeure noble en Haute-Normandie (1450-1600)*. Tours/Rennes, PUF, 2014, p. 294-298.

⁶⁹ ESTIENNE Charles et LIEBAULT Jean, *L'agriculture et maison rustique de M. Charles Estienne...* Paris, 1572 (1^{ère} éd. 1564), Troisième Livre, chap. I, fol. 116.

⁷⁰ PAGAZANI, X., *op. cit.* ; PAGAZANI Xavier, « Motte castrale et cour aménagée pour l'agrément : la fortune des réalisations de Georges d'Amboise en Normandie », GAUGAIN Lucie, LIEVAUX Pascal et SALAMAGNE Alain (dir.), *La fabrique du jardin à la Renaissance*, Tours, PUF, 2019, p. 79-98.

⁷¹ OBERKAMPFF DE DABRUN, E., *art. cit.*, p. 295 ; ROYERE, J.-C. de, « Quel devenir pour la fontaine du château de Sauvebœuf ? », *Art et Histoire en Périgord Noir*. N° 120, 2010, p. 37-40 ; FERRIERES DE SAUVEBOEUF, J.-E., « Réflexion autour des fontaines monumentales du château de Sauvebœuf », *Bulletin de la Société d'Art et d'Histoire de Sarlat et du Périgord noir*, n° 128, 2012, p. 27-45.

l'un des quatre éléments (l'air, le feu, l'eau, la terre), et se fondant sur le fait que les fragments formant le garde-corps bordant la terrasse nord sur la Vézère sont des vestiges de fontaines et, qu'au regard de leur nombre et de leur type, ils ne pouvaient provenir que d'au moins trois fontaines, la quatrième étant celle aujourd'hui conservée au château de Clairac et qui était encore dans la cour de Sauvebœuf en 1927. Si l'idée est séduisante, elle part d'un postulat, d'une interprétation (alchimique) et d'une argumentation peu convaincants ou faux. On rouvre le dossier des fontaines monumentales de Sauvebœuf.

Il est vrai que le maire de Montignac, M. Desvignes, dans un rapport officiel au sous-préfet de Sarlat du 19 juillet 1910, signale la présence de deux fontaines à Sauvebœuf, une première située dans la cour d'honneur et qui porte la date de 1610, et une seconde placée dans les jardins – il s'agit très vraisemblablement de la fontaine correspondant à la parcelle circulaire n° 9 que figure le plan cadastral ancien⁷². Dans son article de 1893 publié dans le *Bulletin monumental*, E. Oberkampff de Dabrun précise que, des éléments de la seconde fontaine « tombée, dit-on, dans les premières années de ce siècle », subsistent seulement une vasque décorée de coquilles Saint-Jacques sculptées (aujourd'hui disparue) et des colonnettes brisées, utilisées pour constituer la balustrade de la terrasse dominant la Vézère. Il indique également que les vases qui sont sur les piliers et la porte de la cour d'honneur en proviennent également. A l'examen de ces éléments et du plan cadastral ancien, il apparaît clairement que le baron dit vrai sur l'essentiel : les colonnettes brisées, les piédestaux et les vases de la balustrade de la terrasse, non seulement ressemblent fortement aux mêmes éléments de la fontaine aujourd'hui à Clairac, mais ils sont, pour la plupart, réalisés dans la même pierre calcaire, fine, légèrement jaune et, pour les fûts de colonnettes qui sont fragmentés, une canalisation est visible à l'intérieur ; le plan cadastral de 1813 figure des berges de la Vézère irrégulières, qui n'étaient pas encore aménagées en terrasse à cette date ; elles le furent dans le courant du XIX^e siècle. L'attribution des fontaines aux quatre éléments par J.-E. de Ferrières de Sauvebœuf n'emporte pas la conviction : elle repose principalement sur les « flammes » du fragment d'une vasque (aujourd'hui monté en applique contre le mur sur cour du corps de galerie), qui, en réalité, ressemblent à des tentacules ou à des queues de serpents, mais pas le moins du monde à des flammes ; quant aux éléments liés à l'eau de la seule fontaine subsistante... quoi de plus évident que des références à l'eau pour une fontaine ? Par ailleurs, si le postulat initial posé par J.-E. de Ferrières de Sauvebœuf de la référence aux quatre éléments tombe, rien n'atteste qu'il y eut quatre fontaines à Sauvebœuf. Partant, si on reprend les esquisses de la disposition des éléments conservés réalisées par J.-E. de Ferrières de Sauvebœuf, on s'aperçoit que les fragments ne pouvaient constituer, au maximum, que trois fontaines, les fragments des fontaines b et c n'en formant qu'une. Par ailleurs, J.-E. de Ferrières de Sauvebœuf est parti d'un second postulat : toutes les fontaines étaient identiques, avec les mêmes dimensions et la même structure. Mais de cela aussi on ne peut être assuré. En réalité, la deuxième fontaine mentionnée par Oberkampff de Dabrun et le marquis de Fayolle était peut-être du même type que la première, mais plus grande qu'elle. Un argument vient à l'appui de cette hypothèse : si, comme je le pense, la parcelle circulaire figurée par le plan cadastral ancien était bien l'emplacement d'une fontaine, son diamètre était plus important que la première fontaine, située dans la cour, également représentée par le plan cadastral. Il y aurait donc eu, non pas trois, quatre ou cinq fontaines à Sauvebœuf, mais seulement deux : la première dans la cour, la seconde dans le jardin, cette dernière étant plus grande car faite pour être vue de beaucoup plus loin, dès l'entrée dans le jardin dont elle marquait l'axe central.

⁷² AD Dordogne, ms. 60, manuscrit d'Eugène Le Roy. Notice sur les châteaux des environs de Montignac, envoyée au sous-préfet de Sarlat le 19 juillet 1810 par M. Desvignes, maire, 1810.

Comme souvent aux XVI^e et XVII^e siècles, le jardin devait être divisé en allées principales et secondaires formant un quadrillage orthogonal dont l'allée médiane était marquée par une fontaine monumentale et, peut-être, par un pavillon situé au fond du jardin (la parcelle rectangulaire n° 10 du cadastre de 1813). Mentionnée – à l'instar de la fontaine, le n° 9 du plan cadastral – comme « jardin » à cette date, la parcelle, par sa forme, ses dimensions et son emplacement, rappelle en effet ce type de fabrique⁷³. Modestes bâtiments dressés au fond du jardin pour en conclure la composition, les pavillons de jardin étaient généralement ouverts sur lui par une ou plusieurs arcades pour offrir un espace de collation et de repos à couvert, comme ceux encore en place au jardin de l'abbaye de Brantôme ou comme ceux que donne en modèle Du Cerceau dans son Livre de 1582⁷⁴. Peut-être en ruine en 1813 (là encore, tout comme la fontaine), le bâtiment – s'il s'agit bien de cela – n'a laissé aucune trace visible à son emplacement. Seuls un sondage ou des fouilles archéologiques permettraient d'infirmer ou de confirmer cette hypothèse.

A une, deux, trois ou quatre fontaines monumentales, avec ou sans pavillon, le jardin de Sauvebœuf, par son étendue, était assurément une œuvre ambitieuse, à la mesure et aux dimensions du château⁷⁵. A la fois plus étendu et plus proche (sans doute était-il accessible depuis l'aile ouest par un pont en bois), il n'était cependant pas réglé sur le château, mais désaxé par rapport à lui – sur un axe est-ouest impeccable. La raison première de ce désaxement tient certainement à la volonté d'éloigner le jardin des berges de la Vézère dont les crues pouvaient l'endommager. Une autre explication (liée à la première) est à chercher dans le relief du terrain : où il est placé, le jardin est plus haut qu'il n'aurait été s'il avait été réglé sur le château, s'inscrivant à la limite de la courbe de niveau à 90 m d'altitude.

Il est possible par ailleurs que d'autres espaces d'agrément environnaient le château : peut-être un petit jardin de parterres bordant la façade postérieure du corps principal (une porte d'origine, en partie modifiée, permet d'accéder de ce côté par l'escalier principal), certainement un verger, et peut-être aussi des vignes, avec « le pigeonier dans la vigne » comme il est d'usage dans la région⁷⁶.

Conclusion

Bâti à partir de 1623-1624, le château de Sauvebœuf est d'une grande nouveauté dans le paysage architectural périgordin : un vaste château régulier dont l'une des ailes, couverte en terrasse, offrait des vues sur l'extérieur et l'intérieur, à l'exemple du Verger. Ce parti général, que l'on trouve déjà à Bury (1511), à Ecoen (1538) et à Saint-Léger (1548), fait son grand retour dès que les chantiers rouvrent après les guerres de Religion, à Rosny-sur-Seine pour

⁷³ Ce type de construction existait déjà à la fin du Moyen Âge, dans le duché de Bourgogne et dans les maisons aux champs du roi René (ANTOINE Elisabeth (dir.), *Sur la terre comme au ciel. Jardins d'Occident à la fin du Moyen Age*. Paris, 2002, p. 202).

⁷⁴ Androuet du Cerceau J., *Livre d'architecture [1582], op. cit.*, modèles XIII et XIX.

⁷⁵ Ses dimensions le rendent comparable aux jardins des châteaux royaux ou princiers du début du XVI^e siècle : Blois (190 x 80 m) et Gaillon (160 x 75 m) (GUILLAUME, J., *Le jardin mis en ordre...*, art. cit., p. 104).

⁷⁶ PAGAZANI, X. (dir.), *Lascaux avant Lascaux* [en ligne] : <http://inventaire.aquitaine.fr/decouvertes-virtuelles/focus/lascaux-avant-lascaux.html>.

Sully (1598), à Cadillac pour le duc d'Épernon (1599), à Coulommiers pour la duchesse de Longueville (1613), au Luxembourg, château suburbain, pour Marie de Médicis (1614), etc. Hors du contexte régional, Jean III de Ferrières et son épouse Claude des Cars, liés au monde de la cour de France, ont voulu édifier une résidence ambitieuse, à la moderne et conforme à ces grands modèles : une trame régulière de corps de logis et de pavillons, encore peu connue dans le Sud-Ouest, sinon à Cadillac. L'adoption du type de plan en quadrilatère, qui va de pair avec un programme ambitieux, est, en soi, le signe de la volonté des commanditaires de s'inscrire dans cette lignée prestigieuse d'édifices et d'affirmer leur pouvoir sur le territoire local. A Sauvebœuf, cette affirmation, qui se mêle à une volonté manifeste de jouissance esthétique, s'exprime aussi dans le paysage, qui est organisé autour du château : les axes créés par les longues allées d'arbres et par le grand jardin convergent tous vers la demeure, qui est l'écrin d'une cour agrémentée d'une fontaine monumentale.

Certes, on ne peut nier l'aspect classique de Sauvebœuf. Pris au cas par cas, les chaînes de pierres harpées régulièrement à bossage lisse adouci de la formule du « rustique français » (ici montant de fond jusqu'à la corniche aux angles des pavillons), les moulures des chambranles des fenêtres, l'escalier à rampes droites dans-œuvre, les pavillons rectangulaires aux angles sont autant de caractéristiques de l'architecture classique française. Mais notre analyse démontre que, dans le détail comme dans l'ensemble, Sauvebœuf est avant tout une œuvre singulière, qui oscille entre nouveauté (absence de pavillon d'escalier, « promenoir » ouvert à tout vent, fenêtres à chambranle sans croisillon de pierre) et tradition (pavillons sommés d'un chemin de ronde sur consoles), entre caractères régionaux (présence d'un couloir couplé à la cage de l'escalier secondaire) et caractères français (absence d'un couloir couplé à la cage de l'escalier principal).

C'est aussi pour cette raison que Sauvebœuf est difficile à dater à partir de ses critères internes. En effet, tout en sobriété et en retenue, le château pourrait être contemporain du lent glissement de l'architecture française que l'on croit observer, à partir de 1630, vers l'unification des masses, la simplification des lignes, la sévérité. Mais, comme l'a rappelé Claude Mignot, la première moitié du XVII^e siècle est en réalité marquée par la diversité des solutions retenues, surtout si l'on considère le poids des particularismes régionaux et la coexistence de deux modes architecturaux opposés, sévère et orné. Ainsi, au même moment, Salomon de Brosse adopte-t-il un style sobre et classique à Blérancourt (1612) et un dessin pittoresque et animé à Coulommiers (1613)⁷⁷. Pour avancer, il faut s'attacher à préciser la figure de l'architecte de Sauvebœuf.

L'examen des élévations et de la distribution révèle l'œuvre d'un maître qui, tout en reprenant les grands principes de l'architecture française et de l'architecture régionale contemporaines, sait s'en affranchir et en prendre le contrepied. Suzanne Gendry est la première à avoir attribué Sauveboeuf à Nicolas Rambourg⁷⁸. Plus récemment, Mélanie Lebeaux est revenue sur cette attribution, sans pouvoir ni l'infirmier ni la confirmer⁷⁹. Précisons que, dans

⁷⁷ MIGNOT, C., *art. cit.*, p. 266.

⁷⁸ GENDRY, S., *art. cit.*, spécialement p. 49-50 et p. 59-61.

⁷⁹ LEBEAUX, M., *op. cit.*, vol. I, p. 394-402.

leur analyse, ces deux auteures considèrent la fontaine de Sauvebœuf datée de 1610 comme faisant partie d'un château qui fut rasé en 1633 et que le château actuel aurait été bâti vers 1636.

La fontaine et le nouveau château sont tous les deux attribués à Nicolas Rambourg, lors de deux campagnes espacées de plus de vingt ans. Il faut revenir à nouveau sur cette attribution. Avant tout, dans ce dossier, il faut avoir conscience que des pièces importantes manquent à l'analyse. Ce sont : les cheminées des pièces principales, hypothétiquement le décor de la chapelle, assurément le grand bâtiment (sud) de l'entrée, dont le portail devait être particulièrement mis en valeur puisqu'il donnait accès au château : peut-être était-il à l'image des portails d'Excideuil, de Pompadour (Corrèze) ou de Hautefort ? On ne le saura peut-être jamais. L'analyse de ce bâtiment manque d'autant plus que la composition de sa façade extérieure répondait peut-être au traitement des pavillons antérieurs, qui, faut-il encore le rappeler, ont perdu leurs parties hautes.

Pour ce qui est de la fontaine, on se range sur un point (essentiel) à l'avis de M. Lebeaux : le traitement des personnages sommitaux infirme l'hypothèse d'une attribution à Rambourg⁸⁰. Il faut ajouter à cet examen – chose qui n'a pas encore été prise en compte – la structure de la fontaine, avec ses piédestaux, ses colonnes et ses bases : elle ne correspond pas à l'œuvre de Rambourg, qui maîtrisait les ordres d'architecture dès la fin des années 1580, comme le démontrent les portails d'Excideuil et de Hautefort qui sont assurément de lui. Rambourg, s'il s'agit bien de lui à Sauvebœuf, n'aurait donc été en charge que de l'architecture du château.

L'attribution du château de Sauvebœuf à Rambourg repose essentiellement sur les frontons des lucarnes, dont les volutes, le cartouche ovale central et les feuilles d'acanthé ressemblent fortement à l'œuvre du maître à Excideuil (vers 1582-1587) et peut-être à Laxion (vers 1600), et du rapprochement de la galerie avec les portiques sur cour de Hautefort (1644-1649). M. Lebeaux est critique sur les frontons des lucarnes, qui portent, fait-elle remarquer avec raison, les chiffres de la famille Oberkampff de Dabrun. Si aucun document nouveau ne vient enrichir ce point du dossier, on peut avancer plusieurs arguments qui pourraient étayer l'hypothèse d'une attribution à l'architecte. Le premier : au moment des travaux, en 1892 (comme je l'ai dit plus haut), le nom de Rambourg était pour ainsi dire inconnu. Dans ce cas, quel intérêt leur commanditaire, Émile Oberkampff de Dabrun, aurait-il eu à aller chercher des modèles si originaux et si éloignés (géographiquement et stylistiquement) de Sauvebœuf ? Le deuxième argument tient au fait que l'analyse stylistique des frontons de M. Lebeaux révèle que ces frontons ne ressemblent pas tout à fait à ceux connus de Rambourg (cartouche plat et non bombé, crochets et fleurons et non feuillages « Renaissance », largeur des frontons moindre que la corniche qui les porte, etc.). Je pense au contraire que tous ces détails, qui diffèrent des frontons connus de Rambourg, attestent que les frontons de Sauvebœuf, qui datent effectivement du XIX^e, sont des copies de frontons ou de fragments de frontons trouvés sur place, à Sauvebœuf. En effet, on sait bien que les sculpteurs des XVI^e et XVII^e siècles ne reproduisaient jamais fidèlement leur propre œuvre, mais gardaient une part de liberté dans leur exécution. Je n'évoque qu'un dernier argument qui va désormais de soi : M. Lebeaux avance le fait qu'en 1633 Nicolas Rambourg a 75 ans ; cet argument tombe puisque Sauvebœuf est commencé en 1623-1624 : Rambourg a alors 65 ans. D'ailleurs, un âge avancé est-il un empêchement pour un architecte ? Rambourg créa bien le corps de logis central de Hautefort

⁸⁰ *Ibid.*, p. 395.

en 1644 ; il peut donc très bien avoir créé Sauvebœuf dix ans plus tôt. Avec raison également, dans un bref paragraphe, S. Gendry rapproche l'élévation de la galerie de Sauvebœuf avec celle des portiques sur cour de Hautefort⁸¹. Toutefois, il faut préciser en quoi ces deux espaces doivent être rapprochés. D'abord, concernant leur traitement sur cour, la comparaison porte uniquement sur les arcades, le reste de la composition des deux élévations étant différent (à Sauvebœuf, une simple succession d'arcades ; à Hautefort, une alternance d'arcades et de portes rectangulaires). De fait, les arcades en anse de panier sont quasi identiques : dans les deux, une plinthe en partie basse, est soulignée par un quart-de-rond droit et un réglelet ; le bandeau d'imposte mouluré des arcs se poursuit dans l'embrasure des baies, sans interruption ; l'arc présente le même corps de moulures (une bande et un réglelet) qui est agrafé par une clef saillante lisse au centre. Ajoutons un nouveau point à ce rapprochement fait par S. Gendry, qui n'a pas à voir avec le décor architectural, mais à la structure et à la fonction de ces espaces. A Hautefort, si le portique du corps principal est un passage à couvert (une circulation) entre deux escaliers au rez-de-chaussée (appelé, comme à Sauvebœuf, un « promenoir » en 1644⁸²), en revanche, les deux portiques des ailes (réalisées à partir de 1651 mais certainement projetées par Rambourg dès 1644) étaient eux-aussi des promenoirs mais que couvrait une terrasse ; à Sauvebœuf, il s'agit également d'un "promenoir", mais placé au premier étage, ouvert à tout vent par les arcades. Dans l'un comme dans l'autre cas, les fonctions sont similaires : le « promenoir » de Sauvebœuf, tout comme les terrasses de Hautefort, était fait pour offrir des vues dans la cour, mais aussi, au-delà, sur des parterres de jardins proches ou sur le paysage environnant. Dans les deux cas, on retrouve donc le même souci de l'architecte d'ouvrir le château sur l'extérieur, afin d'offrir de belles vues dégagées aux habitants.

Toutefois, je verse une nouvelle pièce au dossier, avec la comparaison des « dehors » des deux châteaux, que j'ai évoquée plus haut et qui n'a jamais été remarquée jusqu'ici : à Sauvebœuf comme à Hautefort, les travées de fenêtres sont marquées par un large ressaut vertical, en saillie par rapport au nu du mur, partant de l'appui des fenêtres du rez-de-chaussée (de l'étage à Hautefort) et montant jusqu'à la corniche qui règne au sommet de la façade. Ce ressaut, lisse, est mis en valeur par les seuls appuis de fenêtre moulurés (un bandeau et un fin réglelet à congé adouci) qui s'agrafent sur lui, sur toute sa largeur, et par les chambranles des fenêtres (eux-aussi composés d'une bande et d'un réglelet adouci), qui viennent s'inscrire sur le ressaut. A Hautefort, toutes les fenêtres possèdent ces spécificités, auxquelles s'en ajoute une autre : en partie supérieure du chambranle, de chaque côté de celui-ci, un corps de moulures (du même profil que le chambranle), vient souligner horizontalement le ressaut et ainsi délimiter la frise nue placée au-dessus. Or, cette particularité existe aussi à Sauveboeuf, mais uniquement sur les devants de lucarne. Ce ne sont donc pas seulement les frontons « à la Rambourg » qu'il faut rapprocher de l'œuvre du maître, mais l'ensemble de la composition, qui semble devoir bien plus à l'architecte que ce qui était dit jusqu'ici. Ajoutons à ces arguments celui, important, déjà avancé par S. Gendry : Jean III de Ferrières était marié à Claude des Cars, fille de François des Cars, qui fut le commanditaire des travaux du château d'Excideuil rebâti par Nicolas Rambourg peu après 1582 ; l'architecte a pu être recommandé au seigneur de Sauvebœuf par son beau-

⁸¹ GENDRY, S., *art. cit.*, p. 60-61.

⁸² BABELON, J.-P., « Hautefort : les étapes de la construction du château neuf », *Monuments en Périgord, Congrès archéologique de France, 156e session (1998)*. Paris, Société française d'archéologie/Musée des Monuments français, 1999, p. 225-240, spécialement p. 234 : dans une lettre du 3 septembre 1644 adressée à son petit-fils, le marquis d'Hautefort, la baronne de La Flotte mentionne les travaux en cours et parle d'un « beau promenoir ».

père. Dans le même ordre d'idée, j'ajoute que le seigneur de Hautefort était le suzerain de Jean III de Ferrières : les deux hommes se connaissaient et se sont probablement côtoyés. Certes, ces arguments et ces comparaisons, aussi valables soient-ils, ne peuvent emporter la conviction d'une attribution à Rambourg. Et cette question doit rester ouverte dans l'attente d'archives qui permettraient de trancher. Quoi qu'il en soit, le faisceau d'indices se resserre et semble maintenant plus solide. Partant de la nouvelle datation de Sauvebœuf aussi, on découvrirait donc une œuvre supplémentaire de Nicolas Rambourg, une œuvre de transition entre deux périodes de sa carrière : entre ses premières réalisations "de jeunesse" des années 1580, animées et sophistiquées, où la sculpture est très présente (Excideuil, Pompadour, Hautefort et encore au mausolée de Jean Pasquet), et ses œuvres "de la maturité" des années 1640-1649, beaucoup plus en sobriété et en retenue – ce qui se confirme son dernier chantier : le corps de logis central d'Hautefort (1644-1649).

Par ailleurs, concernant la nouvelle datation du château, on pourrait objecter que ces comparaisons positives de Sauvebœuf et Hautefort suggèrent que le chantier du premier ne peut être que très proche de celui du second, documenté entre 1644 et 1649. Or, Jean-Pierre Babelon, dans son étude sur le château d'Hautefort, avance l'hypothèse que la composition sur cour avait déjà été appliquée aux corps latéraux, construits selon lui vers 1615 (en réalité, entre 1608 et 1617) ; ce n'est que plus tard, pendant la campagne débutée en 1644, que le pavillon central du grand corps de logis fut bâti par Rambourg, reprenant la composition amorcée bien plus tôt ⁸³. On peut donc ajouter à l'appui de cette hypothèse qu'il existe une différence majeure entre les arcades des corps latéraux et celles du pavillon central : les premières, de 1608-1617, possèdent un extradados irrégulier qui suit grossièrement le tracé de l'arc, tandis que les secondes, de 1644-1649, possèdent un extradados régulier en escalier, parfaitement appareillé et réglé. Les extradados des arcades de Sauvebœuf présentent la même particularité que ceux de la première campagne de construction de Hautefort. Ce détail vient conforter l'hypothèse avancée par Jean-Pierre Babelon en même temps que conforte mon attribution de Sauvebœuf à Rambourg, dans un chantier commencé seulement six ans après la fin de la première campagne de travaux de Hautefort.

⁸³ BABELON, J.-P., *art. cit.*, p. 229 et 232.